

Réf: Dossier N° 097282

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « NICO ET FILS »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY – ATTOBAN,  
Lot 12, Ilot 116

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 31/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NICO ET FILS »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :  
L'hôtellerie, la restauration, le commerce, l'import-export et autres.

Et pour la réalisation de l'objet social.

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY – ATTOBAN,  
Lot 12, Ilot 116

Dirigeant(s) : M YEMBOITE GOUMA NICOLAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03271 du 22/04/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16304/GTCA/RC/2022 du 22/04/2022

